## r51176 Q&R 2

**Q1:** Concernant l'article 2.3.1. CAN / CGSB-044.227 et ANSI / BIFMA X5.5, Est-il obligatoire de respecter à la fois CAN / CGSB-044.227 et ANSI / BIFMA X5.5, ou accepterez-vous que les unités répondent à une seule de ces normes CAN / CGSB-044.227 OU ANSI / BIFMA X5.5?

R1: Besoin de respecter les deux normes

**Q2:** Concernant l'article 2.4. Systèmes et composants électriques: conformes à la norme CAN / CSA C22.2 n ° 203. La norme CAN / CSA C22.2 n ° 60950-1-07 ou UL 60950-1 est-elle également acceptable? Ces réglementations satisfont pleinement aux exigences de la CSA.

R2: Pas acceptable

Q3: Concernant l'article 4.1.2.2. Épaisseur minimale de 25,4 mm (1 po) à hauteur maximale de 38,1 mm (1,5 po) d'épaisseur avec stratifié haute pression, garniture de bord en PVC plat de 3 mm d'épaisseur et profil de bord plat. Comme nous appliquons des systèmes métriques et des normes sur nos produits, est-il acceptable l'épaisseur minimale de 25 mm au lieu de 25,4 (1 ")?

R3: acceptable

**Q4:** Est-il obligatoire de soumettre des certificats et des rapports d'essais pour les normes dans l'article 4.1.2.2.1. à 4.1.2.3. et 4.1.3.1.2. à 4.1.4. ?

R4: Oui, les certificats et les rapports d'essai pour les normes doivent être soumis.

**Q5:** Concernant l'article 4.1.1. Accepterez-vous les unités avec colonnes à 3 étages et plage de réglage en hauteur de 560 mm à 1210 mm (l'épaisseur du plateau de table n'est pas incluse)?

**R5:** Pas acceptable

**Q6:** Concernant l'article 4.1.3.1. nos tables réglables en hauteur assurent la force et la stabilité sur toute la plage de mouvement sans avoir besoin de contreventement croisé, car le cadre en acier offre une protection suffisante sur toute la plage de mouvement. Veuillez modifier cet article et ajouter le terme «si nécessaire» pour le contreventement.

**R6:** Nous ne changerons pas notre exigence de produit.